

**LA COMMISSION DES FINANCES  
CHESEAUX-SUR-LAUSANNE**

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES  
SUR LE PREAVIS N° 49/2014**

**BUDGET 2015**

Madame la présidente, Mesdames, Messieurs,

Le budget 2015 nous a été envoyé le 27 octobre par courrier A.

La commission s'est réunie à 3 reprises :

- lundi 3 novembre, pour préparer les questions à la municipalité concernant le budget 2015,
- lundi 10 novembre avec M. Louis Savary, syndic, Mme Michèle Gay Vallotton, municipale, M. Christian Franco, boursier, pour répondre aux questions de la commission,
- mardi 11 novembre pour établir le rapport final.

Le rapport a été approuvé par échanges de courriels.

En préambule, la commission des finances tient à souligner qu'elle a beaucoup apprécié d'avoir eu le temps de lire le préavis avant la première séance fixée. La nouvelle présentation de ce document a agréablement surpris la commission.

La commission suggère aux conseillers de lire attentivement les pages de préalable (2 à 6) et tout particulièrement la remarque au bas de la page 5 ainsi que la page 13

Afin que les membres du conseil comprennent les nouvelles abréviations de la page 5, la commission retranscrit ci-dessous les explications données par le boursier.

**MA = Marge d'autofinancement**

*Elle s'obtient par le résultat d'exercice + les charges non monétaires (331+332+38+39) moins les produits non monétaires (48+49)*

**RFE = Revenus de fonctionnement épurés (revenus avec mouvements de fonds)**

*Ils s'obtiennent en déduisant du total 4 (revenus) les 48+49*

**DIN = Dépenses d'investissements nettes**

*Elles s'obtiennent en soustrayant les recettes d'investissements des dépenses brutes d'investissement*

## **Réalité des coûts**

Par rapport aux années précédentes, le budget montre un clair effort vers une plus grande transparence de la répartition des coûts. C'est notamment très évident pour le poste 46 (égouts) où les imputations sont maintenant répertoriées (461.3901 et 461.3909) ; pour le poste 151.3652 (école de musique), la Loi sur les écoles de musique (LEM) oblige les communes à mettre des locaux gratuitement à disposition desdites écoles, ce qui explique l'adjonction du prix du loyer et montre ainsi le coût réel de ce poste.

## **Autofinancement budgété**

On constate une augmentation importante de la marge d'autofinancement budgétée. Cette augmentation était déjà sensible dans le budget 2014. Elle ne résulte pas d'un effet conjoncturel ou d'une tendance mais d'une estimation plus fine apportée au budget 2015.

## **Vestiaires de Sorécot (171.3141)**

La commission des finances demande à la municipalité d'entamer une réflexion globale sur le problème lancinant des vestiaires de Sorécot. En effet, depuis dix ans les réparations et réfections s'additionnent. L'argent investi depuis 2005 représente un montant de Fr. 75'000.-, si on y ajoute le montant prévu au budget par Fr. 45'000.- on arrive à un montant total de Fr. 120'000.-, soit Fr. 12'000.- par année.

## **Participation à l'exploitation de la STEP (461.3526)**

L'augmentation des m<sup>3</sup> d'eau consommée est due essentiellement à l'essor d'une grande entreprise de Cheseaux. La commune récupère le montant correspondant.

## **Police (6) et Aide et soins à domicile (731.3654)**

Les baisses enregistrées pour ces deux postes relèvent d'un accord de participation passé entre les communes et le canton.

## **Investissements (tableau A3 en fin de document)**

Les investissements prévus pour l'année 2015 en cumulant les préavis votés en 2014 et non réalisés (Fr. 1'115'000.-) et ceux dont les préavis viendront en 2015 (Fr. 10'570'000.-) s'élèvent à Fr. 11'685'000.- dont Fr. 5'400'000.- pour l'achat de la parcelle du Chatelard et Fr. 500'000.- pour son équipement. Il s'agit de la plus forte somme annuelle depuis quelques années. L'endettement de la commune s'accroîtra en conséquence.

## CONCLUSIONS

La commission des finances a étudié en détail le budget 2015. Il est équilibré avec un léger excédent. Les prévisions sont, aux yeux de la commission, prudentes mais réalistes.

En conséquence, La commission des finances vous propose, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers :

- d'adopter le budget 2015,
- de donner décharge à la commission pour son mandat.

Commission des finances du conseil communal de Cheseaux :

M. Amintore Savini, président

M. Jean-Dominique Decotignie

M. Jean-Paul Bruand

M. Jean Ritter

Mme Martine Lob, rapportrice

